TRANSCRIPTION OFFICIELLE

Discours d'Investiture du Maire

Elhadj Thierno Mahdiyou Diallo

Date : 2 juillet 2026

Lieu / Objet : Sous-Préfecture de Tolo (Mamou) — Installation du Conseil Municipal

1 OUVERTURE PROTOCOLAIRE ET SALUTATIONS INSTITUTIONNELLES

Le respect rigoureux du protocole lors d'une cérémonie d'investiture constitue bien plus qu'une simple formalité ; il est le socle de la légitimité administrative et symbolise la continuité de l'État au cœur de la transition démocratique locale. En honorant les autorités présentes, l'élu affirme son insertion dans la hiérarchie républicaine et reconnaît la nécessité d'une collaboration interinstitutionnelle fluide pour le succès de sa mission.

À cet égard, Monsieur le Maire a tenu à saluer avec déférence l'assemblée composée des autorités suivantes :

- **Monsieur le Sous-Préfet de Tolo** ;
- **Monsieur le Sous-Préfet adjoint** ;
- **Monsieur le Président de la Délégation Spéciale** ;
- **Monsieur le Secrétaire Général** ;
- **Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux**.

Une mention particulière a été adressée aux invités de marque, notamment à **Monsieur Ibrahim**, ancien fonctionnaire des Nations Unies, ainsi qu'au représentant de l'Agence/Organisation, témoignant de la volonté d'ouverture de la commune vers des expertises internationales et sectorielles. L'audience comptait également les honorables sages, autorités morales et religieuses, piliers de la cohésion sociale.

Cette présence diversifiée souligne la solennité de l'engagement pris ce jour, plaçant ce mandat sous l'égide du respect des institutions et de l'unité communautaire.

2 CONTEXTUALISATION DE L'ÉLECTION ET APPEL AU RASSEMBLEMENT

La transition du temps électoral, caractérisé par la saine compétition des idées, vers le temps de la gouvernance est une étape cruciale pour garantir la stabilité et le développement durable d'une collectivité. Pour Monsieur le Maire, l'investiture marque la clôture des clivages partisans et l'avènement d'une ère de cohésion indispensable à l'efficacité de l'action publique territoriale.

Revenant sur le calendrier démocratique, il a rappelé la date charnière du **31 mai 2026**, jour du scrutin, pour mieux célébrer celle du **2 juillet 2026**, marquant son installation officielle. S'adressant avec émotion aux citoyens des districts de Tolo, il a affirmé une posture politique résolument inclusive.

Elhadj Thierno Mahdiyou Diallo a exprimé sa volonté ferme d'abolir la notion de "camps" pour forger une équipe unie au service d'une cause unique : le bien-être des populations. Il définit son mandat non comme un privilège de pouvoir, mais comme un véritable *sacerdoce*.

> *« Une maison ouverte où le dialogue et la concertation seront les piliers de la décision. La légitimité se mesurera désormais à l'aune de deux impératifs : l'efficacité des résultats et l'intégrité absolue de la gestion. »*

3 LES QUATRE PILIERS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL

Pour répondre aux défis structurels de la commune tout en exploitant ses potentialités agropastorales et humaines, la nouvelle administration a élaboré une feuille de route structurée reposant sur quatre axes stratégiques :

Axe 1 — Gouvernance et Transparence

Modernisation de la gestion locale et optimisation des ressources financières. L'engagement est pris pour qu'une traçabilité totale soit assurée, afin que chaque franc mobilisé soit investi de manière visible pour la collectivité.

Axe 2 — Développement Économique et Agricole

Ambition de transformer la commune en un « pôle d'excellence ». Cela implique un soutien accru aux producteurs locaux et la valorisation des terres par une transition vers un modèle de développement à la fois prospère et durable.

Axe 3 — Services Sociaux de Base et Infrastructures Vitales

Priorité absolue à l'éducation, à la santé et à la réalisation d'infrastructures de qualité. L'accès à l'eau potable, à l'assainissement et au désenclavement par les routes est considéré comme un impératif de santé publique et de dignité humaine.

Axe 4 — Préservation de l'Environnement

Engagement solennel à protéger les ressources naturelles, les écosystèmes et les cours d'eau, afin de léguer une « terre viable » aux générations futures. Cette vision ne pourra se concrétiser sans une synergie profonde entre l'administration municipale et les forces vives de la nation.

4 MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ET PARTENARIATS STRATÉGIQUES

La réussite d'un mandat municipal repose sur sa capacité à fédérer et à mobiliser au-delà de l'appareil administratif. Elle exige une dynamique de co-construction impliquant la société civile et les partenaires extérieurs dans un cadre de confiance mutuelle.

S'appuyant sur l'expérience acquise et les orientations stratégiques transmises par la Délégation Spéciale sortante, Monsieur le Maire a lancé un appel à la coopération aux acteurs clés :

- **Les groupements de femmes et la jeunesse dynamique :** moteurs essentiels de l'innovation sociale ;
- **Les ressortissants :** dont l'expertise et l'attachement au terroir sont des atouts précieux ;
- **Les partenaires au développement :** sollicités pour leur accompagnement technique et financier.

Rejetant la démagogie des promesses « miracles », l'édile s'engage sur un contrat de performance basé sur un travail acharné, une écoute constante et une fidélité absolue aux engagements souscrits devant le peuple.

5 HOMMAGES INSTITUTIONNELS ET CLÔTURE

La gratitude envers la hiérarchie de l'État et les instances de régulation renforce la portée républicaine du discours d'investiture, rappelant que l'autorité locale s'inscrit dans l'unité souveraine de la Nation.

Monsieur le Maire a exprimé sa profonde reconnaissance aux autorités administratives sous-préfectorales, préfectorales et régionales pour leur soutien constant. Il a également salué le professionnalisme de la **Direction Nationale des Élections** et de ses démembrements, dont la rigueur a garanti la validité du contrat social issu des urnes.

Enfin, un hommage appuyé a été rendu au Président de la République, le **Général Mamadi Doumbouya**, dont la très haute impulsion demeure la garante de la paix civile et de la continuité de l'action publique.

« Que Dieu bénisse notre commune et guide nos pas. »

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! — VIVE LES COLLECTIVITÉS LOCALES !

Merci Seigneur.